

Je souffre d'arthrose du genou et je vais avoir une prothèse

Le site du Docteur Jean-Marc SOUQUET

Adresse du site : www.docvadis.fr/drjmsouquet



Validé par

le Comité Scientifique Rhumatologie

Une arthrose du genou évolue lentement. Si la douleur et le handicap deviennent insupportables, il est possible d'envisager la pose d'une prothèse.

J'ai une arthrose du genou. La prothèse est-elle incontournable ?

Une arthrose du genou, ou gonarthrose, est la conséquence d'une disparition progressive du cartilage qui se trouve au niveau de cette articulation. La disparition du cartilage (chondrolyse) est progressive. Elle s'étale sur une vingtaine d'années. Envisager la mise en place d'une prothèse ne se fait donc pas dans l'urgence et, lorsqu'elle vous est proposée, elle n'est pas une obligation : vous restez seul(e) à décider de son utilité ou non.

A quoi va me servir une prothèse ?

La pose d'une prothèse est envisagée, si la gêne provoquée par votre arthrose limite votre autonomie malgré un traitement médical bien conduit et une perte de poids suffisante obtenue. Elle a pour but de remplacer le cartilage usé par des surfaces synthétiques soit sur la totalité, soit sur une partie de l'articulation. La pose d'une prothèse de genou doit permettre la disparition des douleurs et la reprise de la marche.

Qu'est-ce qui va décider de la nécessité d'une opération ?

Si votre arthrose devient trop douloureuse, si votre capacité à vous déplacer est nettement diminuée et si elle met en péril votre autonomie, l'opération doit être évoquée. Certaines radiographies peuvent aussi

témoigner d'un degré très important d'usure de votre cartilage, ce qui peut être un argument supplémentaire pour envisager l'opération. La décision ne doit pas être prise trop tôt car les prothèses ont une durée de vie limitée (10 à 15 ans) ou trop tard, car certains dégâts ne peuvent plus être récupérés même avec une prothèse.

Qui prend la décision de l'opération ?

C'est vous, et vous seul(e), qui pouvez prendre cette décision. Vous ne devez pas hésiter à parler, à évoquer vos doutes ou vos appréhensions.

Comment se déroule l'intervention ?

L'opération se déroule sous anesthésie générale ou péridurale. Avant l'intervention, une consultation pré-anesthésique est nécessaire. Elle permet au médecin de prendre connaissance de tous les éléments médicaux vous concernant, afin de réaliser l'anesthésie en toute sécurité. A cette occasion, le médecin vous informera des risques liés à l'anesthésie. Vous pouvez lui poser des questions. Un formulaire de consentement éclairé vous aura été présenté avant l'intervention et le médecin aura répondu à vos interrogations. Si votre état le permet, dans certains cas, on vous demandera de donner votre sang quelques semaines en cas de besoin pendant l'intervention.

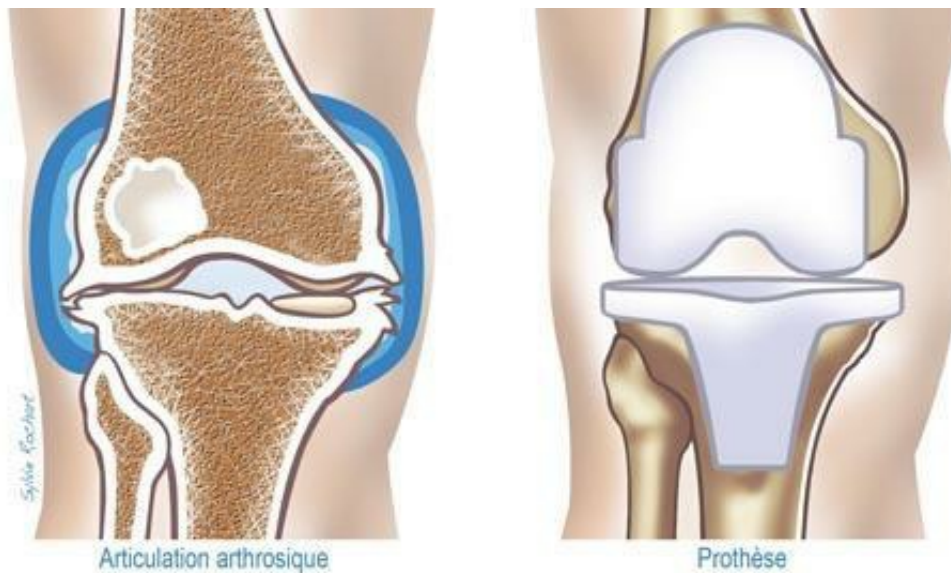
L'intervention sous péridurale est-elle plus douloureuse ?

La péridurale est une anesthésie locorégionale. Elle vise à désensibiliser une partie du corps en bloquant les nerfs de la moelle épinière, ce qui supprime la douleur. L'anesthésiste injecte un produit entre deux vertèbres lombaires. Ce type d'anesthésie est pratiqué notamment lors des accouchements. Cette injection est indolore car on pratique avant, une anesthésie locale. Durant l'intervention chirurgicale vous ne ressentirez aucune douleur, mais vous resterez conscient. Vous ne verrez rien de l'intervention car l'endroit opéré sera masqué par un tissu appelé champ opératoire.

Quel est le résultat de l'intervention ?

L'intervention a pour but de rétablir la capacité de mouvement. Elle nécessite la pose d'une articulation artificielle composée d'éléments métalliques qui vont être fixés à l'os et d'un élément central en polyéthylène destiné à l'amortissement et au glissement. L'opération se déroule sous anesthésie générale ou sous péridurale et dure entre 1 et 2 heures.

La mise en place d'une prothèse de genou



La mise en place d'une prothèse de genou

Cette intervention comporte-t-elle des risques ?

Toutes les précautions sont prises pour le bon déroulement de l'intervention, qui est le plus souvent bien tolérée, et les complications sont rares. Il s'agit essentiellement d'une infection locale le plus souvent traitée par antibiotique. Un hématome peut apparaître après l'intervention. Des raideurs plus ou moins importantes peuvent survenir à plus ou moins long terme.

La pose d'une prothèse de genou ne se fait jamais dans l'urgence. Prenez le temps d'y réfléchir, d'en parler, de vous renseigner afin de bien préparer cette opération. Votre préparation va conditionner en grande partie son succès.